

Département
Pyrénées Atlantiques
**Commune de
Boucau**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020



DELIBERATION N° 6

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 27

Pour : 27
Contre : /
Abstentions :

L'an deux mil dix-vingt, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 11 décembre 2020

Membres présents : F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, M.EVENE-MATEO, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S.DARRIGUES, P.ACEDO, C.DUFOUR, C.DUPIN, JP CAZAUX, JP ALPHA, A.DARTIGUES, S.PUYO, C.DOS SANTOS, S.MOREIRA, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, CH. MARTIN, H.ETCHENIQUE, F.BILLARD, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration :

JM GUTIERREZ (pouvoir à JP CAZAUX), G.GALASSO (pouvoir à F.GONZALEZ), J.DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), E.SERRES (pouvoir à C.DUFOUR), M.BECRET (pouvoir à C.MARTIN),

Membres absents excusés n'ayant pas donné procuration : X.BAYLAC, K.PERY

Secrétaire de séance : S.MOREIRA

Monsieur José DOS SANTOS, Adjoint, expose à l'assemblée la volonté de contribuer financièrement à la 46^{ème} édition de la course cycliste de l'Essor Basque avec 200 coureurs sur la ligne de départ et, dont l'arrivée de la première étape Tarnos/Boucau est prévue cette année à Boucau le 6 février 2021.

Compte-tenu de l'animation qu'apporte cet événement à la Commune, il est proposé d'allouer une subvention de 2 000 €.

Il est précisé que cette demande de subvention a été examinée lors de la commission des Finances du 7 décembre 2020.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve sa proposition,

Décide d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Essor Basque,

Dit que ces crédits seront ouverts au budget 2021.

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 18 décembre 2020

Le Maire,

